



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 27552

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté sur la situation des associations d'aide aux chômeurs. Les associations d'information, de soutien et d'accompagnement aux chômeurs et personnes en situation d'insertion s'inquiètent des aides de l'État dont elles peuvent bénéficier. En effet plusieurs associations voient diminuer les crédits d'État qui leurs sont attribués, et ce, malgré des résultats positifs en termes d'accueil et de suivi des personnes au chômage ou en situation de précarité (nombre de personnes accueillies, insertion des personnes...). Ainsi se trouve menacé le principe même du service qu'elles rendent aux usagers du service public de recherche de l'emploi qu'elles contribuent à faire fonctionner. Il lui demande quelles initiatives le Gouvernement entend prendre dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27552

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2008, page 6097

Question retirée le : 3 mai 2011 (Fin de mandat)